

## **Les Cascades du Sautadet**

### **12 kilomètres environ avec 150 mètres de positif**

Cette boucle peut se faire dans plusieurs sens. Le sens pour lequel j'ai opté permet de pique niquer à La Roque sur Cèze ou bien au bord des cascades et de n'avoir ensuite que quelques kilomètres à parcourir pour revenir au véhicule.

Le départ se fera du parking qui jouxte l'école de Saint Michel d'Euzet, à l'entrée du village. Se diriger ensuite N.O vers le centre du village, passer devant un restaurant et un bar en suivant le balisage jaune en direction de La Paran et La Roque sur Cèze (2,2KMS Ouest). Après avoir traversé le village, vous empruntez une petite route goudronnée jusqu'à la D 980 que vous traversez prudemment. La route devient chemin traversant les vignes, en lisière de bois avant d'atteindre La Roque et le pont Charles Martel que vous traversez.

Immédiatement après le pont, prenez à droite, sous les platanes, à travers des parkings payants. La Cèze est à votre droite.

Passez devant des toilettes publiques et poursuivez en suivant toujours le balisage jaune sur une route goudronnée. Vous vous éloignez peu à peu de la rivière.

A une croisée, laissez le chemin de droite et prenez à l'équerre sur votre gauche. Attention le poteau indicateur « Le Plan » est à terre.

Vous quittez la route goudronnée pour suivre un chemin de terre qui monte N.O puis revient plein Sud.

Après 3 kilomètres environ de légère montée sur un terrain ombragé vous avez deux possibilités en atteignant le château de La Roque :

Soit vous descendez en suivant le jaune et vous atteindrez le village de La Roque au bout d'un kilomètre.

Soit vous prenez sur votre gauche et vous empruntez en descendant les ruelles du village, ce qui vous permet de le découvrir.

Les deux chemins se retrouvent au bord de la Cèze, au Pont Charles Martel que vous retrouvez et franchissez à nouveau.

Vous suivez alors le panneau les Cascades du Sautadet que vous atteignez après 500 mètres.

La prudence est de mise comme vous l'indique les panneaux de signalisation.

Il ne vous reste plus qu'à suivre le balisage toujours jaune en direction de St Michel d'Euzet (Sud puis Est) et enfin Nord.

Après 4,1 kilomètres vous regagnez vos véhicules après avoir traversé une nouvelle fois la D980.

